

MAIRIE DE BARBERAZ

Affichage le 18/04/08 2008

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 avril 2008**

Le Conseil Municipal de Barberaz s'est réuni le 11 avril sous la présidence de Monsieur DUBONNET David Maire.

Etaient présents: MM. DUBONNET D. – EYMARD R. – GIANNELLONI JL. – ANGLADE J. – BOHORQUEZ M. – CORSINI C. – DELBOS P. – COTTIN X. - MERLOZ C. – BRULFERT G. – VELLARD A. – DEGANIS M – Mmes PARENDEL B. – BLOCHET-CARPE A. – GUILLERMIN M. – DAVID D. – GRENECHE MH. – BRINGOUD M. – BLANC C. – GELLOZ M. – GIRERD-POTIN ME. – ALLEMOZ M. – GODDARD D. – LABIOD P. – VIVET F. formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : M. ROUGE M. à EYMARD R. - M. POLLIER J. à M. VELLARD A.

Guillaume BRULFERT a été élu secrétaire de séance.

et a examiné les questions suivantes :

INDEMNITES DES ELUS

JL Giannelloni a proposé de fixer, comme suit, les indemnités des élus :

- pour le Maire : 51 % de l'indice brut 1015,
- pour les 7 adjoints : 18 % de l'indice brut 1015,
- pour les 4 conseillers délégués : 7 % de l'indice brut 1015.

A Vellard a demandé, au nom des conseillers d'opposition, à ce qu'il soit procédé à un vote à bulletin secret.

Le dépouillement donne le résultat suivant :

POUR : 19 / CONTRE : 7 /BLANC : 1

AFFECTATION DU RESULTAT 2007 AU BUDGET PRIMITIF 2008

JL Giannelloni a proposé d'affecter 672 764.13 euros (résultat de la section de fonctionnement en 2007) au compte 1068 réserves, en section d'investissement du BP 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé l'affectation de 672 764.13 € (résultat de la section de fonctionnement en 2007) au compte 1068 «réserves en section d'investissement au BP 2008 ».

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2008

JL Giannelloni a proposé d'appliquer une variation différenciée des taux d'imposition communaux et de les fixer comme suit:

	Bases prévisionnelles 2008	Rappel taux 2007	Proposition taux 2008	Produit correspondant	Variation des taux
Taxe d'Habitation	7 654 000	8.45 %	9 %	688 860 €	6.51 %
Taxe sur le Foncier Bâti	4 741 000	20.63 %	20 %	948 200 €	- 3.05 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	8 900	61.36 %	61.36 %	5 461 €	0.00 %
			TOTAL	1 642 521 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 6 contre (D. Goddard – A. Vellard – J. Pollier – P. Labiod – F. Vivet – M. Deganis) et 1 abstention (P. Delbos) a approuvé les taux proposés pour 2008.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2008

JL Giannelloni a présenté au Conseil Municipal le projet de BP 2008.

DEPENSES	
Charges à caractère général	704 920,00 €
Charges de personnel	1 104 900,00 €
Autres charges gestion courante	266 010,00 €
Atténuation de produits	39 980,00 €
Charges financières	103 085,00 €
Charges exceptionnelles	2 500,00 €
Dotations aux amortissements	123 120,00 €
Dépenses imprévues Fonct	5 800,00 €
Virement à la sect ^o d'investis.	530 515,00 €
Total	2 880 830,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Produits des services	272 300,00 €
Travaux en régie	33 100,00 €
Impôts et taxes	1 886 750,00 €
Dotations et Participations	627 670,00 €
Autres produits gestion courant	46 000,00 €
Atténuation de charges	15 000,00 €
Produits financiers	10,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Total	2 880 830,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Restes à réaliser N-1	1 120 088,00 €
Solde d'exécution d'inv. reporté	
Remboursement d'emprunts	268 500,00 €
Subvention énergie renouvelable	1 600,00 €
Caution	875,00 €
Propositions nouvelles	787 000,00 €
Ecritures d'ordre	11 675,00 €
Avance Remboursable au Budget Annexe	157 270,00 €
Total	2 347 008,00 €

RECETTES	
Restes à réaliser hors emprunt	566 479,00 €
Affectation Résultat Fonctionnement N-1	672 764,00 €
Solde Exécution reporté Investissement N-1	21 257,00 €
Virement de la section de fonct.	530 515,00 €
FCTVA	129 392,00 €
TLE	30 400,00 €
Emprunts Restes à Réaliser	30 000,00 €
Emprunts nouveaux	0,00 €
Remboursement Emprunt Chambéry Métropole	1 246,00 €
Amortissement des immos	123 120,00 €
Cession de caveaux	6 000,00 €
Opérations d'ordre	11 675,00 €
Cession de terrain	172 480,00 €
Subventions d'investissement	51 680,00 €
Participation PAE	
Total	2 347 008,00 €

JL Giannelloni a indiqué que le projet de BP 2008 consacre 787 000 € à des opérations nouvelles dont il a donné le détail

N°	Opérations	Dépenses	Recettes	Restes à réaliser	
				Dépenses	Recettes
	Travaux en régie	33 100,00 €			
11	Ecole Concorde	17 400,00 €		11 790,00 €	
12	Bibliothèque	5 560,00 €		520,00 €	
13	Mairie	10 350,00 €		4 575,00 €	2 140,00 €
14	Matériels Techniques	131 620,00 €		31 100,00 €	
15	Réserves Foncières	172 480,00 €	172 480,00 €	88 025,00 €	
16	Salle Polyvalente	6 360,00 €		1 800,00 €	535,00 €
18	Maison stade	4 250,00 €		1 310,00 €	
19	Terrains stade	24 800,00 €			
21	Ecole Ch Mauduit	5 080,00 €		600,00 €	
22	Voirie Diverses	76 500,00 €		20 510,00 €	
24	Franchissement Voie Ferrée			69 728,00 €	
27	Illuminations	12 500,00 €		1 500,00 €	
28	Hauts de Barberaz	115 000,00 €		473 730,00 €	473 730,00 €
	Hauts de Barberaz				55 110,00 €
29	Voirie Signalisation	14 000,00 €		7 900,00 €	
31	maison therme	1 350,00 €			
32	Tir à l'arc	1 000,00 €			
33	Sentiers piétons	1 000,00 €		7 400,00 €	
34	Cimetière	1 500,00 €		6 000,00 €	
35	Route d'Aprémont				
36	Matériel divers				
37	Quartier de la Madeleine				
38	RS Albanne	11 100,00 €			
41	ch. ss bois de la Coche			2 000,00 €	
42	Aménagement Centre Ville				
43	Halte Garderie RAM	3 350,00 €		700,00 €	1 440,00 €
47	Aménagement Jardins Jeux	7 200,00 €		3 000,00 €	
48	Ateliers municipaux	6 400,00 €		280,00 €	1 024,00 €
50	Bâtiments Divers	2 400,00 €		1 400,00 €	
51	Tennis	5 150,00 €		5 700,00 €	
52	Ecoles diverses				
53	Eglise Presbytère	10 850,00 €		2 200,00 €	
56	Ecole Albanne	15 600,00 €		2 150,00 €	
57	Eclairage Public	19 500,00 €		17 900,00 €	
58	Rest Scolaire Concorde		51 680,00 €	250 480,00 €	
59	Carrefour Rue Centrale Rue du 08/05/45	19 500,00 €		30 000,00 €	
60	Terrain Multi Sport	2 300,00 €		77 790,00 €	32 500,00 €
61	Signalétique Information	16 800,00 €			
62	Révision du POS	30 000,00 €			
	Dépenses Imprévue Investissement	3 000,00 €			
	Total	787 000,00 €			

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 6 voix contre (D. Goddard – A. Vellard – J. Pollier – P. Labiod – F. Vivet – M. Deganis), a approuvé le Budget Primitif 2008.

QUESTIONS DIVERSES

Albert Vellard a donné lecture d'une déclaration au Conseil Municipal des Conseillers Municipaux de la liste minoritaire. Il a souhaité que cette déclaration soit jointe au Compte rendu de la réunion du Conseil.

Albert Vellard a demandé, par ailleurs que le compte rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2008 qui a fait l'objet d'un affichage précise le détail des suffrages obtenus par tous les candidats.

Le Maire a indiqué qu'une suite favorable sera donnée à cette demande.

Albert VELLARD a souhaité connaître la date d'ouverture du Restaurant Scolaire Concorde. M. Bohorquez a indiqué que la date définitive n'était pas connue à ce jour.

M. Deganis a interrogé le Maire quant aux subventions aux associations, une dépense prévisionnelle apparaît dans le BP 2008, toutefois le détail des subventions allouées à chaque association n'a pas fait l'objet d'un vote. Le Maire indique que l'enveloppe globale prévue initialement a été maintenue, toutefois la répartition des subventions au sein de cette enveloppe reste à définir. Annie Carpe a précisé qu'il convenait de prendre précisément connaissance des dossiers de demande de subvention des associations avant de soumettre des propositions au Conseil Municipal.

Albert Vellard a interrogé le Maire quant à la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde. Le Maire a indiqué que la Direction de la Sécurité Civile a eu communication des coordonnées des nouveaux élus.

Albert Vellard a précisé que conformément à l'article L 2121-27 du Code Général des Collectivités Locales, les conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité, sollicitaient la mise à disposition d'un local ainsi qu'un espace d'expression dans les documents d'information de la Commune et le site Internet.